

Image not found or type unknown



Que dit le droit concernant l'utilisation d'un logo ?

Par **Martha866**, le **21/04/2011** à **13:08**

Bonjour,

Gérante d'une petite entreprise, j'ai fait réaliser mon logo par une amie.

Je voudrais être certaine d'obtenir les droits de l'utiliser et le reproduire notamment et donc connaître le droit et les modalités concernant cette situation.

Faut-il que nous fassions une facture ? Suffirait-elle ?

Ou un contrat en bonne et due forme ?

Merci d'avance pour vos réponses.